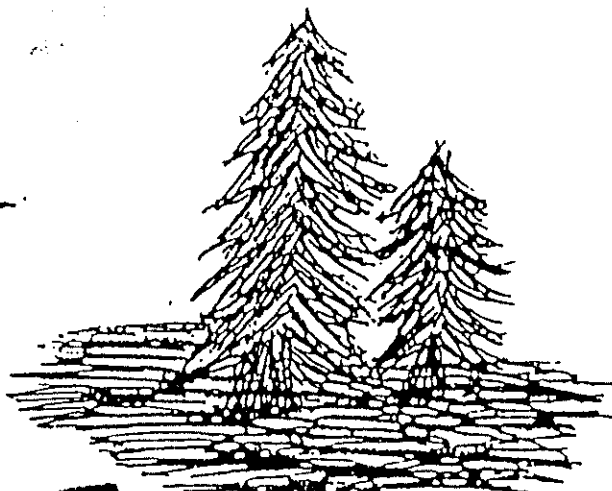


SAINT-ROMAIN-LACHALM

ECHOS

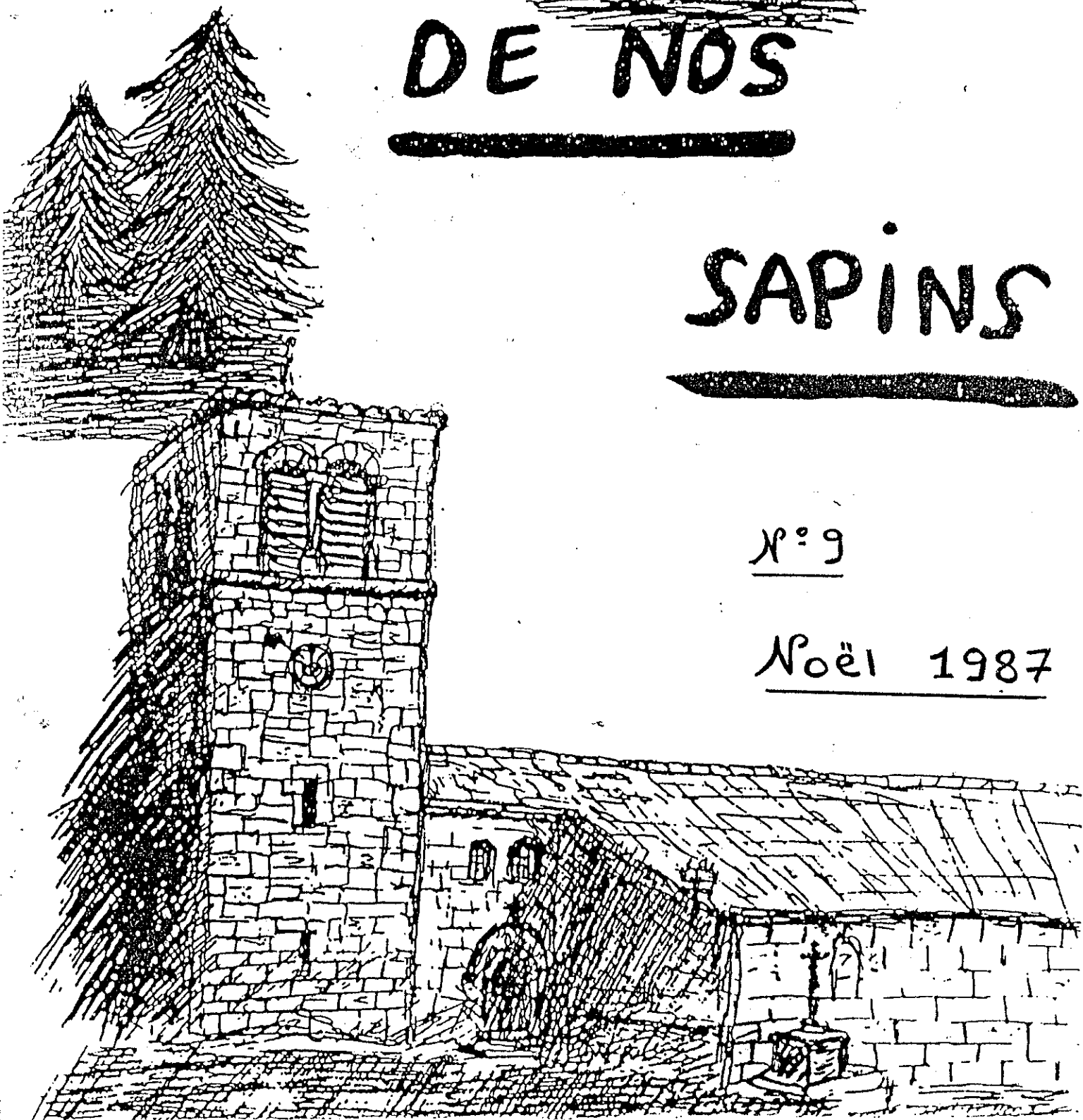


DE NOS

SAPINS

N° 9

Noël 1987



SERVICES MUNICIPAUX

SECRETARE DE MAIRIE : Madame GUILLAUMOND Nicole

Le secrétariat de mairie est ouvert :

- le lundi de 14 h 30 à 17 h 30
- le mardi de 9 h à 11 h 30 et de 14 h 30 à 17 h 30
- le jeudi de 9 h à 11 h 30
- le vendredi de 9 h à 11 h 30 et de 14 h 30 à 17 h 30
- le samedi de 9 h à 11 h 30.

Téléphone de la mairie : 71.61.00.08

Téléphone des pompiers : 71.61.05.60 ou 71.61.09.32

- MAIRE : M. DU PELOUX G. Téléphone : 71.61.03.29 ou 71.61.05.43
Permanence tous les samedis de 10 h à 12 h

- ADJOINTS : M. CLAPEYRON L. Téléphone 71.61.09.48
M. ROUCHON J.F. 71.61.14.08
M. RASCLE J.G. 71.61.09.32
Permanence tous les samedis de 10 h à 12 h
En cas d'urgence ou de besoin, les adjoints sont à votre disposition.

- ASSISTANTE SOCIALE : Madame ABEL - "Les Bruyères" - 43330 ST-FERREOL-D'AUROURE.
Téléphone : 77.35.55.35 le mercredi après midi uniquement, ou
le jour de ses permanences aux différentes mairies :

- o ST-ROMAIN-LACHALM : 71.61.00.08 - le 3ème jeudi après midi du mois
- o ST-VICTOR-MALESCOURS : 71.61.05.09 - le 2ème mardi après midi du mois
- o ST-PAL-DE-MONS : 71.61.01.51 - les 1er et 3ème vendredis après midi du mois.

LES COMMISSIONS MUNICIPALES.

Commission des bâtiments et de l'urbanisme :

- M. ROUCHON J.F.
- M. TEYSSIER A.
- M. RASCLE M.
- M. ROYON J.
- M. DIGONNET H.

Commission financière et du budget

- Mme PAULET M.
- Mme RASCLE C.
- M. TEYSSIER A.
- M. BRUNON J.

Commission des chemins :

- M. CLAPEYRON L.
- M. CHARRAS J.
- M. EPALLE C.
- M. MANEVY M.

Commission du Permis de Construire

- M. ROUCHON J.F.
- M. CLAPEYRON L.
- M. TEYSSIER A.
- M. EPALLE C.
- Mme PAULET M.

Commission des affaires sociales et culturelles :

- M. DIGONNET H.
- M. GUILLAUMOND J.
- M. RASCLE J.G.
- Mme RASCLE C.
- M. BRUNON J.

LE MOT DU MAIRE

Ce numéro 9 des ECHOS DE NOS SAPINS est celui du 4ème anniversaire de notre bulletin d'informations communales. Grâce à la persévérance et au talent de sa petite équipe de rédaction - à laquelle je redis notre sincère merci - il poursuit son chemin, avec la volonté de vous informer, vous intéresser et vous distraire.

Dans quelques jours, NOEL sera là, rassemblant la plupart de nos familles autour de la crèche ou d'un sapin illuminé. Que ce bulletin vous apporte à tous mes voeux biens amicaux d'un bon et joyeux Noël.

Qu'il vous apporte aussi, en mon nom personnel et en celui de votre Conseil Municipal, nos meilleurs voeux de bonne année 88. Des voeux qui s'adressent à chacun et chacune d'entre vous et à toutes vos familles. Des voeux qui s'adressent aussi à toutes nos Associations et Sociétés : elles constituent une part essentielle des forces vives de notre Commune. Puisse la nouvelle année qui vient leur apporter dynamisme et prospérité ! Merci et bon courage à tous ceux qui les animent.

Et puis, comme chaque année, je vous donne rendez-vous à tous pour notre REUNION ANNUELLE D'INFORMATION

le DIMANCHE 10 JANVIER à 11 H à la Salle des Fêtes

Nous nous y retrouverons ensuite pour un apéritif.

Encore une fois : BON NOEL et BONNE ANNEE



LES COMPTES PREVISIONNELS DE LA COMMUNE POUR 1987

Votre Conseil a voté, le II octobre, le budget supplémentaire de l'année 1987. Compte tenu de celui-ci et de quelques éléments de fin d'année, les comptes de l'exercice 87 devraient être les suivants :

I - SECTION de FONCTIONNEMENT

a) Les Recettes :

- les impôts locaux	601.000 F
- la redevance sur ordures ménagères	55.000 F
- le versement global de l'Etat	508.000 F
- les revenus de nos immeubles et salle des fêtes	81.000 F
- les produits financiers (intérêts) de nos créances .	116.000 F
- l'excédent du compte de 1986	17.000 F
- indemnité d'assurances sur la bascule	20.000 F
- divers	23.000 F

1.421.000 F

b) Les Dépenses :

- personnel, gestion générale et fournitures	268.000 F
- travaux d'entretien, électricité, assurances	141.000 F
- intérêts financiers sur nos dettes	297.000 F
- participations diverses	168.000 F
- participation H.L.M. (I).....	102.000 F
- divers	42.000 F
- excédent disponible sur investissements	403.000 F

1.421.000 F

(I) Règlement d'une dette très ancienne sur l'immeuble du BOURG (72.000 F) et premier tiers sur la participation des immeubles de VINCON (30.000 F).

II - SECTION d'INVESTISSEMENT

a) Les Recettes :

- excédent d'investissement reporté à fin 86	51.000 F
- disponible sur budget de fonctionnement 87	403.000 F
- subventions diverses	115.000 F
- remboursement T.V.A. 85 et participations	176.000 F
- vente de terrain à Vingon	278.000 F
- remboursement annuel en capital sur nos créances ...	126.000 F

I.149.000 F

b) Les Dépenses :

- remboursement annuel en capital sur nos dettes	257.000 F
- acquisition d'immeubles et terrain (solde maison .. DECITRE)	33.000 F
- acquisition d'une étrave de déneigement	32.000 F
- acquisition d'un pont-bascule d'occasion	20.000 F
- acquisition de matériels divers (sono, échelles, ... barrières, etc)	39.000 F
- relais de télévision La Rivallière	23.000 F
- éclairage public	19.000 F
- tennis et mur d'entraînement	202.000 F
- place du lavoir	55.000 F
- travaux sur bâtiments communaux	70.000 F
- travaux de voirie et chemins (I)	250.000 F
- travaux sur chemins forestiers (2)	92.000 F
- entrée Caserne des Pompiers	27.000 F
- divers	30.000 F

I.149.000 F

(I) A noter parmi les principaux travaux :

- réfection du revêtement sur le chemin de La Croix de Reynaud au Brignon
- revêtement sur le chemin des VIALLETONS
- réfection complète et élargissement du chemin de LA FAYE à MOULIN BLANC

(2) Ces travaux consistent en recharge, fossés, ranchets, etc.. et concernent les chemins du PINET, du GROS FAYARD à CHAMBOVET, de la FABRIQUE et de CHANTEROUX.

SITUATION DE L'USINE DE PLASTIQUE

La situation que nous vous indiquions dans notre dernier bulletin s'est poursuivie, se traduisant par le maintien provisoire de 7 à 8 emplois dans l'usine ; nous pouvons estimer, aujourd'hui, qu'il en ira ainsi jusqu'au 31 mars 1988.

Nous poursuivons activement nos recherches pour trouver une solution qui permette de créer, dans cette usine, des emplois stables et durables. Nous sommes toujours sur une ou deux pistes possibles, mais, rien n'est aujourd'hui certain : c'est une recherche difficile qui pourra demander du temps.

L'ENDETTEMENT DE LA COMMUNE

Comme probablement toutes les communes de France, notre Commune est endettée. Pourquoi nous sommes-nous endettés ? Notre dette est-elle raisonnable ? Que nous coûte-t-elle ?

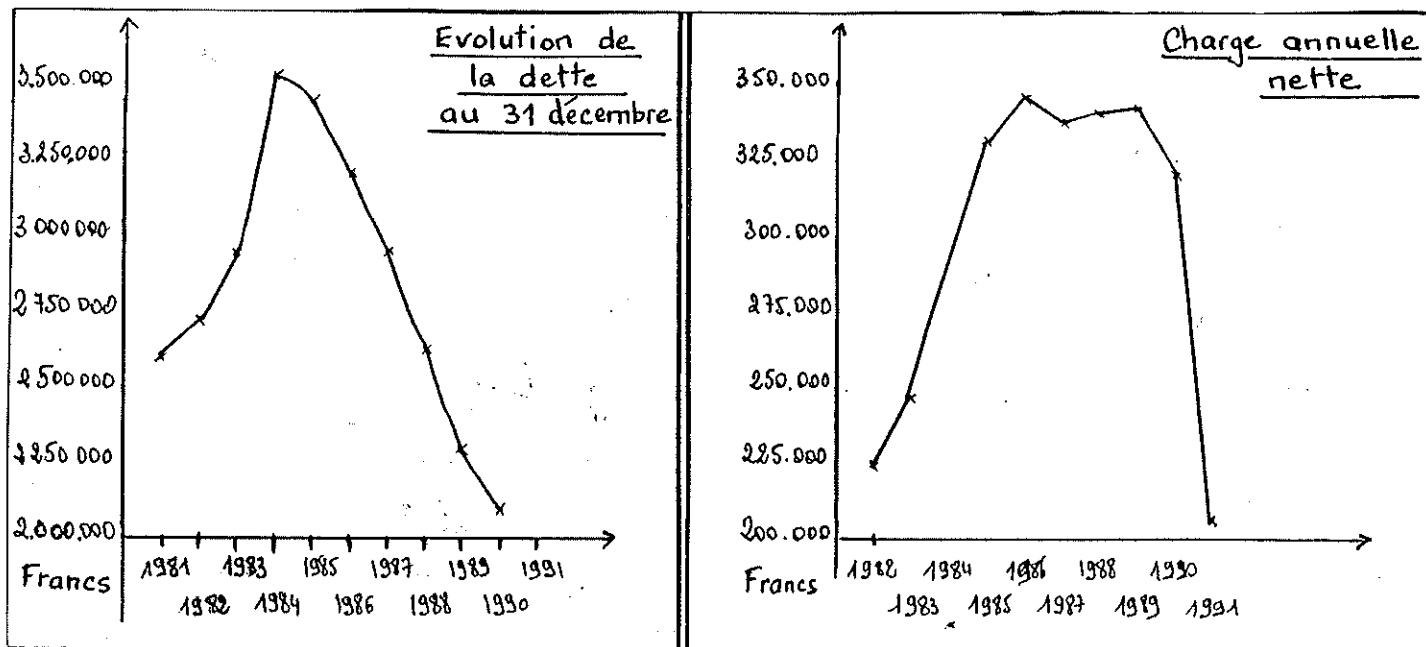
Si nous regardons ce qui s'est passé sur 15 à 20 ans, nous pouvons distinguer 3 catégories dans notre endettement :

- Les emprunts pour des opérations "Usines-relais" (DSR et SAINT-ROMAIN PLASTIQUE) Leur objectif est clair et prioritaire : créer des emplois sur la Commune. Leur montant est en général élevé, mais, leur coût annuel est très faible ou même nul puisque, à travers un contrat de location-vente avec l'entreprise, les charges annuelles de l'emprunt sont balancées par les produits de la créance sur cette entreprise. La qualité du créancier est, dans ce cas, très importante.
- Les emprunts pour des opérations type "création de zone industrielle ou lotissements communaux" (LES CHATAIGNIERS, VINCON). Là aussi, il y a une contrepartie financière par le produit de la vente des lots viabilisés, mais, elle est plus aléatoire et soumise à des à-coups d'une année sur l'autre : on vend plus ou moins de lots.
- Les emprunts qui n'ont pas de contrepartie financière directe et qui sont destinés à financer des opérations d'intérêt général : voirie communale, terrain de foot, éclairage public, etc..

De tous ces différents emprunts mobilisés au cours de ces dernières années, et, compte tenu des remboursements effectués tous les ans, il résulte pour la Commune, au 31 décembre 1987 :

- un endettement de 2,916 millions de francs (4.550 F/habitant)
- un total de créances de 1,253 millions de francs
- une charge financière nette (coût de la dette moins produit des créances) de 337.600 F en 1987 (528 F/habitant).

Les graphiques ci-dessous montrent les évolutions sur 10 ans : on voit bien l'incidence du gros emprunt de 800.000 F pour le lotissement de VINCON en 1984, dont 500.000 F sur 6 ans entraînant une forte charge annuelle sur la période 1984 - 1990.



Bien entendu, les chiffres des années 88, 89 et 90 sont théoriques et supposent qu'il n'y ait pas de nouveaux emprunts sur la période.

Notons également que :

- Notre endettement par habitant place probablement notre Commune au 85ème rang des 260 communes du département, notre charge financière annuelle nous plaçant au 120ème rang (influence des produits de nos créances).
- Si la charge annuelle de notre endettement a fortement augmenté à partir de 1984 / 1985, son poids sur notre budget n'a pas varié : elle représentait 26 % de notre budget de fonctionnement dans les années 81/83 et 24 % en 1987.
- Si nous ne contractons pas de nouveaux emprunts ou de nouvelles créances, le jeu des remboursements annuels fait baisser notre dette de 250 à 300.000 francs par an, tandis que le montant de nos créances baisse de 130 à 160.000 francs par.

Votre Conseil reste bien sûr très attentif à ce problème de l'endettement et considère la situation actuelle comme raisonnable. Puissent ces quelques informations vous avoir éclairés sur la question.

LE POINT SUR NOS TRAVAUX ET PROJETS

Depuis notre dernier bulletin, plusieurs chantiers importants ont été achevés :

- le TENNIS, qui a été remis aux joueurs et à leur Association le 18 juillet.

- la PLACE du LAVOIR, qui a été goudronnée et dotée de trottoirs et emplacements de parking.

- la cour d'entrée de la CASERNE des POMPIERS, également goudronnée et bordée d'une haie de thuyas.

D'autres travaux se poursuivent ou doivent démarrer prochainement :

LES MAISONS H.L.M. DE VINCON

Grâce à un très bel automne, les travaux de construction des 2 maisons ont bien avancé et on en est maintenant aux travaux d'intérieur. Ces 4 logements devraient être prêts pour Mars/Avril ; nous reprendrons prochainement contact avec les ménages intéressés, pour qu'ils puissent entreprendre les modalités d'installation.

LA BASCULE

Notre bascule avait été mise hors d'usage par un camion de forains, lors de l'été 1986 ; nous pensons avoir trouvé une solution satisfaisante à ce problème par l'achat d'un nouveau pont-basculé : il s'agirait d'un pont d'occasion, de 40 tonnes, qui serait disponible courant Janvier. Il est beaucoup plus long que l'ancien, mais, nous pourrions l'installer sur le même emplacement et conserver le petit bâtiment de pesage actuel.

Bien que ce soit une opération coûteuse (environ 80.000 F), votre Conseil a décidé de l'entreprendre si rien ne vient entraver la transaction en cours. La Commune serait dotée, pour de nombreuses années, d'une installation de pesage très correcte.

- LA MORGUE

Profitant de l'existence d'une pièce située dans la maison de l'ancienne Vicairie, et, inutilisée depuis très longtemps, nous y avons commencé quelques petits travaux de réparation et de propreté que nous achèverons durant les mois d'hiver.

Cette pièce, qui dispose d'un accès indépendant sur le jardin de la Cure, pourra être utilisée comme morgue communale ; l'expérience nous a montré qu'un tel local était, dans certaines circonstances, indispensable.

6 UNE NOUVELLE ETRAVE DE DENEIGEMENT

Soucieux de poursuivre l'amélioration progressive de nos moyens de déneigement, nous venons d'acquérir une nouvelle étrave. C'est une dépense de 32.000 F, sur laquelle le Conseil Général nous a apporté une subvention de 9.000 F

Cette étrave est affectée au secteur des VIALLETONS, les CHAIZES, les GAGEYRES, BEL-AIR, LA RIVALLIERE et FUVEL.

- AUTRES PETITS TRAVAUX

Votre Conseil a renouvelé un contrat de travail partiel avec Monsieur Noël DESGRAND, ce qui nous permet de réaliser beaucoup de petits travaux d'entretien : nettoyage, fossés, peinture, etc... Nous avons pu, ainsi, recharger, en gravillons, toutes les allées du cimetière et en repeindre les deux portails.

Dans un autre domaine, nous avons également fait relier une première partie de nos archives communales : les plus anciennes ont près de 2 siècles, puisqu'elles remontent à 1.800. Elles seront ainsi rajeunies et consolidées pour un autre siècle.

Autre rajeunissement, celui de la Croix de Mission, à l'entrée du village. Elle est presque centenaire (1890) et le temps passé lui avait fait perdre tout son éclat. Grâce au talent d'Henry DIGONNET, elle a aujourd'hui retrouvé sa jeunesse et fait honneur à la Commune ; un grand merci à l'auteur de cette petite résurrection.

- L'OPERATION POUR L'AMELIORATION DE L'HABITAT

L'opération, que nous vous annonçons dans notre dernier bulletin, est maintenant lancée. Les Communes de SAINT-DIDIER et SAINT-ROMAIN ont créé un Syndicat Intercommunal et celui-ci a passé le marché de l'étude préalable à l'ARIM-AUVERGNE. Deux réunions générales d'information ont eu lieu à SAINT-DIDIER et à SAINT-ROMAIN ; vous y avez assisté nombreux.

Nous vous rappelons que dans toute cette phase d'étude, qui durera 6 à 8 mois, des permanences d'accueil ont lieu :

- à la Mairie de SAINT-DIDIER, le 2e et 4e mercredi du mois, de 15 h à 17 heures.
- à la Mairie de SAINT-ROMAIN, le 2e mercredi du mois, de 10 h à 12 heures.

Que tous les propriétaires intéressés n'hésitent pas à venir y exposer leurs projets ou poser leurs questions ; des rendez-vous pourront vous y être donnés pour l'examen, sur place, des travaux que vous envisagez.

Si cette étude permet de confirmer qu'un nombre suffisant de propriétaires sont intéressés, notre Syndicat Intercommunal pourra alors engager un contrat d'O.P.A.H. avec l'Etat. Ce contrat permettra alors aux propriétaires engagés dans l'opération (qui s'étalera sur 3 ans) de bénéficier de subventions qui, selon les cas et sous certaines conditions, peuvent représenter 25 à 40 % du montant des travaux.

o_o

SAINT ROMAIN AU JOUR LE JOUR
- - - - -

A L'ECOLE

Depuis septembre, nos enfants ont repris le chemin de l'école.
L'effectif, pour cette année, est le suivant :

o Maternelle	: 26	-	Mme LOMBARD
o CP - CEI	: 15	-	Mme DELEAGE, directrice
o CMI - CM2 - CE2	: 20	-	Mlle SUC

A l'assemblée générale de l'Ecole, l'aménagement de la cour de la Maternelle a été décidé. Les parents ont été pressentis pour réaliser certains travaux qui ont démarrés.

Un petit mot de la Kermesse qui s'est déroulée dans le magnifique parc du Château de SAINT-ROMAIN. Malgré un temps pas très chaud, l'amitié et la joie étaient au rendez-vous de cette journée qui reste une fête importante dans notre petite commune. Un merci à tous ceux qui en ont fait le succès.

Des dates à retenir pour 1988 : - 17 janvier : belote et loto
24 juillet : kermesse.

CALENDRIER DES FETES DU IER SEMESTRE 1988

- 17 janvier :	Concours de belote - A.P.E.L. - O.G.E.C.
- 27 février :	Bal costumé - Comité des Fêtes
- 6 mars :	Concours de belote - Sapeurs Pompiers
- 19 mars :	Bal familial - E.S.S.R.
- 9 et 10 avril :	Gala théâtral - "Le Bon Air"
- 22 mai :	: Voyage des Anciens d'A.F.N.
	Challenge Tony - E.S.S.R.
- 12 juin :	Sortie de la Paroisse
- 25 juin :	But d'honneur - "La Boule Amicale"
	Bal de la "St Jean" - Comité des Fêtes
- 10 juillet :	Concours de boules - "La Boule Amicale"
- 14 juillet :	Tir aux pigeons - A.C.C.A.
- 24 juillet :	Kermesse des Ecoles - A.P.E.L. - O.G.E.C.
- 30 juillet :	Bal familial - Sapeurs Pompiers
	Concours fédéral de boules - "La Boule Amical"
- 6.7.et 8 août :	Fête patronale

Le PAON DU JOUR avec ses ocelles, la PETITE TORTUE avec ses "carrés noirs et jaunes", le VULCAIN avec son galon rouge apprécient le voisinage des hommes. Ils vivent sur les orties et passent l'hiver dans les étables et les granges. Le GAMMA ou le ROBERT LE DIABLE a des ailes étrangement découpées. Le MORIO, de grande taille, très élégant possède des ailes brun-chocolat avec une bordure jaunâtre doublée de tâches bleues : il apprécie beaucoup les fruits tombés des arbres. Enfin, la BELLE DAME, aux nuances fauves, est un migrateur infatigable. Elle fréquente les jardins et les prairies.

Les SYLVAINS, proches des VANESSES, volent de fin juin à fin Août. Ils sont forestiers et apprécient les clairières humides. Le PETIT SYLVAIN et le SYLVAIN AZURE, aux nuances brun-noir largement marquées de blanc, sont assez bien représentés.

Un autre groupe de papillons dont font partie les PETIT et GRAND NACRÉS, le PETIT COLLIER ARGENTÉ ont le dessus des ailes très homogène : semis de macules et de stries noires sur fond jaune. Le TABAC D'ESPAGNE est le représentant, le plus grand de ce groupe il est abondant l'été en lisière de bois.

Enfin, les MELITÉES qui possèdent les mêmes teintes que les dernières espèces citées mais avec un dessin noir plus continu, terminent la famille des NYMPHALIDÉS. Deux représentants assez communs dans les prairies et sur les chemins : la MELITÉE ORANGÉE et le DAMIER d'ATHALIE.



PETIT NACRÉ



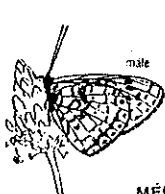
Les SATYRIDÉS forment la grande famille des papillons dont la livrée généralement sobre et sombre peut s'éclaircir de blanc et de fauve. On relève généralement sur leurs ailes la présence d'ocelles ou petites tâches rondes en forme d'oeil.

Le plus aisé à identifier et aussi le plus répandu est le DEMI-DEUIL appelé aussi l'ECHIQUIER en rapport avec les dessins noirs et blancs de ses ailes et que l'on rencontre sur les pentes sèches. Plus discrets, dans un ton brun terne, le TRISTAN et surtout le MYRTIL sont omniprésents en été dans les lieux herbeux.

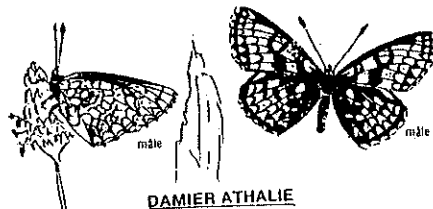
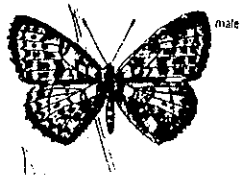
L'AMARYLIS, le SATYRE, l'ARIANE, quant à eux préfèrent les biot opes chauds et secs. On les voit se chauffer au soleil sur les murs de pierres ou les talus bien orientés. Aux orées des bois clairs volent des papillons aux ailes brun-foncé, avec généralement une éclaircie rousse ou brique décorée d'une série d'ocelles ou de points : ce sont les NÈGRES à BANDES FAUVES.

Les LYCÈNES sont de petits papillons que vous avez tous pu remarquer à cause de l'éclat de leurs couleurs, bleu vif ou rouge feu. On les appelle aussi ARGUS. Tous n'arborent pas de chatoyantes teintes métalliques, loin de là. Celles-ci sont d'ailleurs réservées aux mâles, les femelles étant souvent brunâtres.

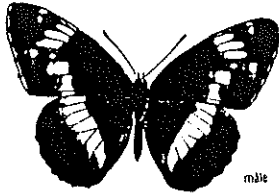
.../...



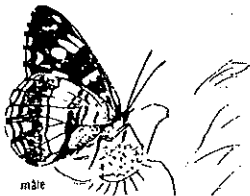
MELITÉE ORANGÉE



DAMIER ATHALIE



PETIT SYLVAIN



Citons quelques espèces bien représentées à ST ROMAIN et commençons par l'ARGUS DE LA RONCE qui a le revers de ses ailes vert mat, teinte qu'il est le seul à arborer parmi nos papillons de jour. Il apparaît en Mai-Juin surtout sur les terrains pauvres envahis de genêts.

L'ARGUS SATINÉ mâle attire l'oeil par le rouge cuivré de ses ailes. La femelle, moins vive, est tachetée de noir. On les rencontre en lisière des bois et dans les clairières.

L'ARGUS BLEU ou ICARE, bleu violacé sur la face supérieure des ailes présente en dessous un assortiment compliqué d'ocelles. Il est très répandu de fin mars à novembre sur toutes les prairies et notamment sur le trèfle.

L'ARGUS BRUN prête à confusion car il a l'aspect des femelles de nombreuses autres espèces de LYCÉNES. On le rencontre sur les chemins et les pentes ensoleillées.

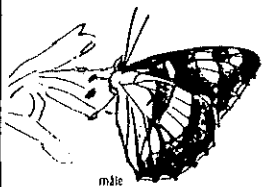
Enfin, la famille des HESPÉRIDÉS, petits papillons vifs aux ailes courtes, triangulaires ou arrondies, au corps trapu que l'on ne remarque guère. Au repos, les ailes sont repliées sur le dos ou disposées en toit. L'un des représentants de cette famille est le SYLVAIN, fauve et brun, avec un trait noir sur l'aile antérieure. De Mai à Août, il vole au-dessus des prairies, des pentes et aux lisières des bois.

QUELS SONT LES MILIEUX LES PLUS FAVORABLES POUR RENCONTRER LES PAPILLONS DIURNES à ST ROMAIN ?

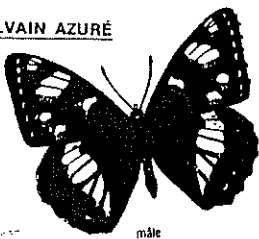
A la suite de ce que nous venons de voir, ce sont d'abord sur les prairies bien ensoleillées que nous trouverons le plus grand nombre d'espèces. Les papillons aiment les fleurs et spécialement les pourpres les roses et les mauves ; plus rarement les jaunes et les blanches.

Citons les trèfles, les sainfoins, les vipérines, le serpolet, les valérianes et les scabieuses.

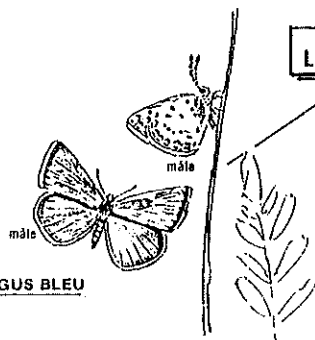
Dans les prairies non fauchées, ce sont les cirses ou chardons qui attirent un nombre important de nos beaux insectes.



SYLVAIN AZURÉ

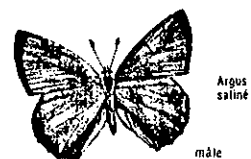


mâle

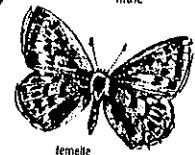


ARGUS BLEU

LYCÉNIDES

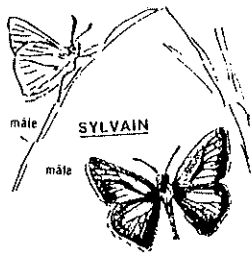


Argus satiné



femelle

ARGUS SATINÉ



HESPÉRIDES

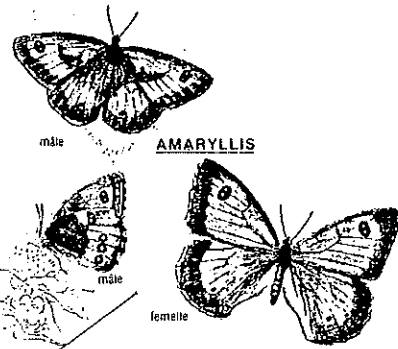
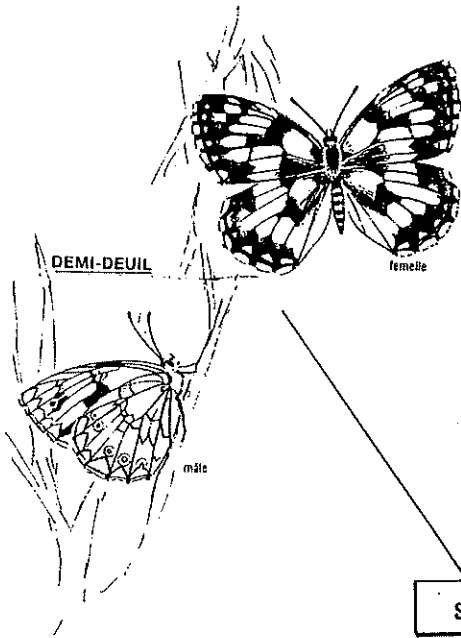
Par contre, les prairies artificielles sont très pauvres en papillons car elles ne possèdent peu ou pas de fleurs.

Ce sont ensuite les chemins non goudronnés, bien exposés et bordés de ronces, les lisières des bois, les pentes surtout celles tournées au sud car les papillons ont besoin de beaucoup de soleil pour se déplacer.

Enfin, les clairières humides et bien abritées accueillent un grand nombre d'espèces surtout par grand vent.

Quelques coins propices aux bonnes observations.

- le chemin des roches au pinet
- les combes
- le chemin des touches à Chambvet
- les lisières des bois de Veylon et de Ferréol.



SATYRIDES

